

TEGADERM 3M – PANSEMENT ALGINATE IONS ARGENT^{MC} – Traitement des plaies

OCTOBRE 2012

Marque de commerce : Tegaderm 3M – Pansement alginate ions argent

Dénomination commune : Pansement antimicrobien - argent

Fabricant : 3M Canada

Forme : Mèche

Teneur : 30 cm à 90 cm

Avis de refus – Valeur thérapeutique (mèche)

DESCRIPTION DU MÉDICAMENT

Tegaderm 3M-Pansement alginate ions argent^{MC}, au format de 2,5 cm x 30,5 cm, est une mèche absorbante composée d'alginate de calcium, de carboxyméthylcellulose et d'un complexe ionique d'argent. De par son activité antimicrobienne, son usage convient principalement sur des plaies exsudatives présentant des signes objectifs de colonisation critique. Il s'agit de la première évaluation de la mèche Tegaderm 3M-Pansement alginate ions argent^{MC} par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

BREF HISTORIQUE

Juin 2012 Ajout aux listes de médicaments – Médicament d'exception de pansements Tegaderm 3M-Pansement alginate aux ions d'argent^{MC}

VALEUR THÉRAPEUTIQUE

Actuellement, aucune mèche d'alginate et d'ions d'argent n'est inscrite aux listes de médicaments. Par le passé, des mèches semblables ont fait l'objet de refus au regard de la valeur thérapeutique car la pertinence de leur inscription aux listes n'est pas reconnue.

Aucune étude publiée ne permet de comparer l'efficacité d'une mèche comparativement à un pansement, tous deux composés d'alginate aux ions d'argents, en ce qui a trait aux indications pour lesquelles leur usage est recommandé.

De l'avis d'experts, bien que les mèches puissent bien s'adapter aux plaies déformées ou profondes et qu'elles soient parfois plus simples à mettre en place qu'un pansement, l'ensemble des pansements d'alginate à l'argent actuellement inscrit aux listes de médicaments est suffisant pour répondre à la majorité des situations cliniques. Par ailleurs, dans certains cas où l'usage d'une telle mèche pourrait être pertinent, le problème de leur étroitesse et de la possibilité que des résidus d'alginate demeurent dans le lit de la plaie se pose, ce qui rend leur usage contre-indiqué dans les plaies profondes.

Ainsi, l'INESSS est d'avis que Tegaderm 3M-Pansement alginate ions argent^{MC} sous forme de mèche n'est pas un format qui est pertinent pour être inscrit aux listes de médicaments pour le traitement des plaies chroniques graves avec colonisation critique.

Veillez prendre note que les informations caviardées sont des renseignements qui nous sont fournis par le fabricant et qui sont jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).

RECOMMANDATION

En conséquence, l'INESSS recommande au ministre de ne pas inscrire la mèche Tegaderm 3M-Pansement alginate ions argent^{MC} sur les listes de médicaments, car elle ne satisfait pas au critère de la valeur thérapeutique.

Note : Des références, publiées ou non publiées, ont été consultées.

Veillez prendre note que les informations caviardées sont des renseignements qui nous sont fournis par le fabricant et qui sont jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).